Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20260707-DELIB40_2026-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026

Le sept juillet deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Alexandra ANDRE-BABUSIAUX, Laurent BAUR, Sophie CABON, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Sylvie FURIC, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVADEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Julien PENVEN, Marc POMMIER, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Procurations : Christophe MARREC a donné procuration à Christelle CORBEL, Morgane CARIOU a donné procuration à Stéphanie LE NOC.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers votants : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

Sylvie FURIC a été nommée secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/40

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 JUIN 2026

RAPPORTEUR : Catherine ESVANT

Entendu la lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 5 juin 2026,

Aucune réserve n'étant formulée par les membres de l'assemblée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

APPROUVE le procès-verbal sus référencé en date du 5 juin 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
Catherine ESVANT

